



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 71544

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur « l'inflation législative » du code du travail en France. Le volume du nombre d'articles dans le code du travail ne cesse d'augmenter, alourdissant les normes et complexifiant les procédures dans un tissu économique et social fragilisé par la crise que nous connaissons : cette situation pèse sur l'emploi et l'activité économique de notre pays. La dernière étude publiée par Euler Hermes en 2014 révèle une hausse du nombre de faillites d'entreprises avec un niveau historique de 63 400. L'année 2013 avait déjà été une année noire marquée par 63 100 faillites. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71544

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 décembre 2014](#), page 10469

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)